

# MAITRE D'OUVRAGE

## MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

www.english-test.net

## **COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

新编大学教材系列·大学教材系列

# DOSSIER DE CONSULTATION RELATIF AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINESEC

IMPUTATION : 53 25 334 03 390000 4188

EXERCICE 2019



REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL TENDERS BOARD  
\*\*\*\*\*

# DEMANDE DE COTATION

N°.03/19/DC/MINESEC/CIPM/2019 DU 14/12/2018  
LANCÉE EN PROCEDURE D'URGENCE  
RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES  
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT - MINESEC

IMPUTATION : 53 25 334 03 390000 6188.

EXERCICE : 2019



**DOSSIER DE CONSULTATION**

# SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| PIECE N° 0 - AVIS DE CONSULTATION .....                         | 03 |
| PIECE N° I - LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER .....          | 09 |
| PIECE N° II - REGLEMENT DE LA CONSULTATION .....                | 10 |
| 2.1 - Le Dossier de Consultation .....                          | 10 |
| 2.2 - Préparation des offres .....                              | 10 |
| 2.3 - Dépôt des offres .....                                    | 11 |
| 2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres .....         | 11 |
| 2.5 - Attribution de la Lettre-Commande .....                   | 11 |
| PIECE N° III - MODELES D'ANNEXES .....                          | 12 |
| 3.1 - Lettre de soumission .....                                | 12 |
| 3.2 - Bordereau des prix unitaires .....                        | 13 |
| 3.3 - Cadre de devis estimatif, descriptif et quantitatif ..... | 14 |
| 3.4 - Liste des Banques et Organismes financiers agréés .....   | 15 |
| PIECE N° IV - PROJET DE LETTRE COMMANDE .....                   | 16 |
| SOMMAIRE.....   | 18 |
| TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES .....              | 19 |
| PARTICULIERES.....  | 19 |
| CHAPITRE I: GENERALITES .....                                   | 20 |
| CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE .....             | 21 |
| CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES .....                   | 22 |
| CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES .....                       | 23 |
| TITRE II : DESCRIPTION DES PRESTATIONS.....                     | 24 |
| TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.....                   | 25 |
| TITRE IV : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF.....                  | 27 |
| GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES .....                            | 27 |
| MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES .....               | 28 |



REPUBLIC OF CAMEROON  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET MATERIELLES  
SOUS DIRECTION DU BUDGET  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF FINANCIAL  
AND MATERIAL RESOURCES  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET  
SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N° 03/19/DC/MINESEC/CIPM /2019 DU 14/12/2018  
LANCÉE EN PROCÉDURE D'URGENCE  
POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES  
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.**

**1. Objet de la consultation :**

Le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Exercice budgétaire 2019, une consultation pour le gardiennage des locaux abritant les services centraux de son Département Ministériel.

**2. Consistance des prestations :**

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation, comprennent le gardiennage des points suivants :

| N°    | POSTE DE TRAVAIL  | NOMBRE DE GARDIENS |      |
|-------|---|--------------------|------|
|       |   | JOUR               | NUIT |
| 1     | Rez-de-chaussée du bâtiment C                                   | 01                 | 01   |
| 2     | Guérîte du bâtiment C : Portail arrière et avant bâtiment C     | 02                 | 02   |
| 3     | Résidence du MINESEC  | 02                 | 02   |
| 4     | Résidence du SEESEN   | 01                 | 01   |
| 5     | Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique                          | 01                 | 01   |
| 6     | Cabinet du Ministre   | 01                 | -    |
| 7     | Inspections de Pédagogie Nlongkak (« sis échangeur simplifié ») | 01                 | 01   |
| 8     | Inspections de Pédagogie Carrefour EMIA                         | -                  | 01   |
| 9     | Patrouille du bâtiment C  | 01                 | 01   |
| TOTAL |   | 10                 | 10   |

De manière spécifique il s'agira:

- ❖ De contrôler les accès ;
- ❖ D'identifier les visiteurs, usagers et techniciens non agents au MINESEC ;
- ❖ De fouiller à l'arrivée et au départ, les sacs de tous les techniciens effectuant les travaux dans les locaux et consigner les matériels et outils non indispensables aux travaux à faire ;
- ❖ De contrôler et réguler les mouvements des personnes et des biens ;
- ❖ De faire respecter les horaires de visite fixés ;
- ❖ D'empêcher la sortie non justifiée du matériel du ministère en fouillant éventuellement les suspects ;
- ❖ D'empêcher tout commerce non autorisé dans le Ministère ;

- ❖ D'opérer des contrôles de routine toutes les deux heures (intérieur et extérieur des locaux, portes des bureaux, toilettes, halls et parkings etc.) visant à s'assurer que tout est dans l'ordre ;
- ❖ De signaler au Service de la maintenance de la DRFM toute anomalie observée pour la prise des mesures appropriées.

A cet effet, le prestataire mettra à disposition un minimum de vingt (20) gardiens.

### **3. Délai d'exécution :**

Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois, de Janvier à Décembre 2019.

### **4. Participation et Origine :**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, dûment agréées, ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

### **5. Allotissement :**

Cette prestation n'est constituée que d'un seul lot.

### **6. Coût prévisionnel :**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA TTC 32 000 000 (Trente-deux millions de Francs CFA).

### **7. Financement :**

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINESEC de l'Exercice 2019, sur la ligne d'imputation : 53 25 334 03 390000 6188 411.

### **8. Consultation du Dossier:**

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

### **9. Acquisition du Dossier de consultation :**

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de FCFA 50 000 (Cinquante mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du dossier.

### **10. Remise des offres :**

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, au plus tard le 04/01/2019 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

**CONSULTATION n° D.3.19/DC/MINESEC/ CIPM /2019 DU ...14/12/2018  
POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

### **11. Recevabilité et Ouverture des offres :**

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 04/01/2019 à 14 heures au Ministère des Enseignements Secondaires (salle de conférence), par la Commission de Passation des Marchés du MINESEC, en présence des soumissionnaires qui le désirent.

Les offres devront être chiffrées en hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et en toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

### **12. Principaux critères d'évaluation :**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

**A/ Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'agrément.

**B/ Critères essentiels :**

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires
- Qualité du personnel.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Consultation (PIECE II).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

**13. Attribution**

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

**14. Durée de validité**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

**15. Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59.

4 DEC 2010

Fait à Yaoundé, le

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

**Ampliations :**

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CPM;
- Affichage;
- Chrono / Archives.



Nalova Lyonga, Ph. D

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET MATERIELLES

SOUIS DIRECTION DU BUDGET

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY  
EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL  
AND MATERIAL RESOURCES

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

## LETTER OF INVITATION TO TENDER

REQUEST FOR QUOTATION N°.03/19/RQ/MINESEC/MTB/2019 OF ... 14/12/2018

### IN EMERGENCY PROCEDURE

#### FOR THE SURVEILLANCE OF SOME BUILDINGS ACCOMODATING THE MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

##### 1. Subject of the invitation to tender:

The Minister of Secondary Education launches in emergency procedure a consultation for the surveillance of some buildings accommodating the Ministry of Secondary Education.

##### 2. Nature of services:

The services of this contract include the surveillance of the following points:

| Nº           | POST OFFICE                                    | NUMBER OF GUARD |           |
|--------------|--|-----------------|-----------|
|              |  | BY DAY          | BY NIGHT  |
| 1            | Ground floor of building C                     | 01              | 01        |
| 2            | Gatehouse C : Rear gate and front building C   | 02              | 02        |
| 3            | Minister's Home                                | 02              | 02        |
| 4            | Secretary of State's Home                      | 01              | 01        |
| 5            | The Teachers Resource Centre                   | 01              | 01        |
| 6            | Minister's office                              | 01              | -         |
| 7            | The Inspectorates of Pedagogy (Annex Nlongkak) | 01              | 01        |
| 8            | The Inspectorates of Pedagogy (Annex EMIA)     | -               | 01        |
| 9            | Building C patrol                              | 01              | 01        |
| <b>TOTAL</b> |  | <b>10</b>       | <b>10</b> |

Precisely:

- ❖ control access ;
- ❖ Identify visitors, users and non-technical staff to MINESEC;
- ❖ Delving on arrival and departure, the bags of all technicians performing work on the premises and record non-essential equipment and tools to do the work;
- ❖ Check and regulate the movement of people and goods;
- ❖ Enforce fixed visiting hours;
- ❖ Prevent unjustified exit from the Ministry and material by possibly searching the suspects;
- ❖ Prevent unauthorized trade in the ministry;
- ❖ Operate routine checks every two hours (inside and outside the premises, office doors, toilets, halls and parkings etc.) to satisfy himself it's all in the commandment;
- ❖ Report to service of maintaining the DRFM any anomalies observed for taking appropriate action.

### 3. Deadline of execution

The maximum execution time envisaged by the Project Owner is twelve (12) months (January-December 2019) as from notification of the service order to the contractor.

### 4. Participation and origin:

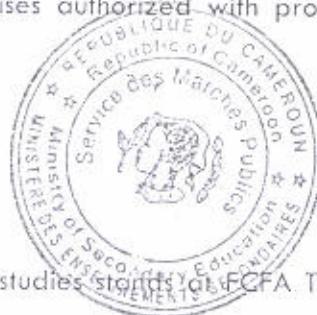
Participation to this consultation is open to Enterprises authorized with proven experience in this domain.

### 5. Allotment

The services shall not be divided into one single lot.

### 6. Estimated cost:

The estimated cost of the operation following prior studies stands at FCFA TTC 32 000 000 (thirty two million Francs).



### 7. Funding:

The services which are the subject of this request for quotation will be funded by the 2019 recurrent Budget of MINESEC with budgetary head: 53 25 334 03 390000 6188 411.

### 8. Consultation of the Tender file:

The Tender file could be consulted in the Ministry of Secondary Education, Department of Financial and Material Resources, Service of Public Contracts Block « C » room 813, Tél. 222 23 43 59, on publication of this invitation.

### 9. Acquisition of consultation file:

The Tender file could be collected from the Ministry of Secondary Education, Department of Financial and Material Resources, Block « C » room 813, Tel.: 222 23 43 59, on presentation of a Treasury receipt showing payment into the Public Treasury of a non-refundable sum of FCFA 50 000 (Fifty thousand Francs) being the cost of purchasing the file.

### 10. Submission of Files:

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in seven (07) copies on the ~~04/01/2019~~ ..... 2019 at 1:00 pm in sealed envelops, in the Ministry of Secondary Education, Department of Financial and Material Resources, Block « C » Door 813 bearing :

REQUEST FOR QUOTATION N<sup>o</sup> ~~03/09~~ /RQ/MINESEC/MTB/2019 OF ~~04/12/2019~~ FOR THE  
SURVEILLANCE OF SOME BUILDINGS ACCOMODATING THE MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
« To be opened only during the Tenders Board Opening session ».

### 11. Admissibility and Acceptability of tenders:

Bids will be received in the address mentioned above on the ~~04/01/2019~~ at 2 pm in the Ministry of Secondary Education, by the tenders board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if your bid is chosen.

### 12. Main Evaluation Criteria:

Tenders will be evaluated according to the following key criteria:

#### A / Eliminatory Criteria

- Incomplete administrative file ;
- non-conformity of administrative file record 48h beyond the statutory time limit ;

- False statements or falsified documents;
- Non-attendance of agreement.

## B / Essential Criteria

- General presentation of offers ;
- References of the company in similar achievements ;
- Quality of personal.

The evaluation of the technical offers will be made according to the binary notation (yes / no) on the basis of the essential points below and in accordance with the RPC (PIFCE II), with a threshold of 70% for all the essential criteria taken into account.



## 13. Award:

The contract will be awarded to the tenderer who has offered the lowest bid, substantially in accordance with the requirements of the Bidding Documents, having met 100% of the elimination criteria and at least 70% of the essential criteria.

## 14. Period of validity of the bids:

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (60) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

## 15. Complementary Information:

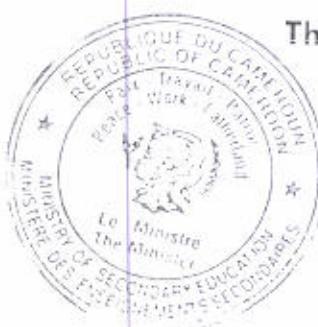
Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Ministry of Secondary Education- Department of Financial and Material Resources, Services of Public Contracts, Block « C » room 813, Tel.: 222 23 43 59.

Yaounde the 14 DEC 2010

**The Minister of Secondary Education,**

### Circular copies

- MINMAP;
- ARMP/PCJ;
- President TB;
- Notice Board;
- Chrono.



Nalova Lyonga, Ph. D

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET MATERIELLES

Sous DIRECTION DU BUDGET

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY  
EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL  
AND MATERIAL RESOURCES

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

## PIECE N° I

### LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

Objet : DEMANDE DE COTATION n°.../DC/MINESEC/ CIPM /2019 DU .....  
RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son budget programme 2019, le Ministre des Enseignements Secondaires envisage de conclure un contrat avec un prestataire, pour le gardiennage des locaux abritant les services centraux de son département ministériel, la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique, la résidence du Ministre, la résidence du SESEEN et les Inspections de Pédagogie (Nlongkak et Carrefour EMIA).

Je vous invite dès lors à soumissionner pour l'exécution de la Lettre-Commande relative au projet cité en objet.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif comprenant les prestations à exécuter, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 03/10/2019 à 13h 00, sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°..../DC/MINESEC/ CIPM / 2019 DU ...14/12/2018  
RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT»

Les offres seront remises le 04/10/2019 à 13h00 au plus tard au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, et dépouillées le même jour à 14 heures, à la salle de conférence du Ministère des Enseignements Secondaires.

Votre offre devra être chiffrée en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), et accompagnée du modèle de soumission signé.

Le délai maximal d'exécution des prestations est de douze (12) mois, de Janvier à Décembre 2019.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée. /-

## PIECE N° II

### REGLEMENT DE LA CONSULTATION

#### 2.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

##### Article 1<sup>er</sup>-Contenu du Dossier de consultation

- 1.1 Le Dossier de consultation décrit les fournitures faisant l'objet de la Lettre-Commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de la Lettre-Commande.
- 1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :
  - (a) La lettre d'invitation à soumissionner ;
  - (b) Les spécifications techniques ;
  - (c) Le bordereau descriptif et quantitatif ;
  - (d) Le projet de Lettre-Commande.
- 1.3 Le Cocontractant devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans le Dossier de consultation.



#### 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

##### Article 2 - Langue de l'offre

L'offre, ainsi que toute correspondance et tout document concernant la soumission, échangés entre le Soumissionnaire et l'Autorité Contractante seront rédigés en français ou en anglais.

##### Article 3 - Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La soumission, timbrée, datée et signée ;
- (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) les références dans les prestations similaires ;
- (d) la qualité du personnel ;
- (e) le projet de Lettre-Commande complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière ;
- (f) le dossier administratif complet comprenant :
  1. Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
  2. Une Attestation pour soumission (APS) délivrée par la CNPS, en cours de validité et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;
  3. Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances suivant les critères de la COBAC dont la liste est jointe en annexe ;
  4. Une quittance attestant le paiement des frais d'achat du Dossier de consultation, d'un montant de F CFA 50 000 (Cinquante mille Francs CFA) ;
  5. Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort ;
  6. Copie certifiée conforme du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, en cours de validité ;
  7. Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en cours de validité ;
  8. Attestation et plan de localisation de l'entreprise signés du chef de centre des impôts du ressort en cours de validité ;
  9. Copie de l'agrément.

L'absence ou la non-conformité d'un document justificatif de l'une des pièces ci-dessus, 48 heures après le délai de grâce, entraîne l'élimination de l'offre.

##### Article 4 - Offre

- 4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission, le lieu d'exécution et la nature des prestations ainsi que les prix :
  - a. Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) ;
  - b. Toutes Taxes Comprises (TTC).
- 4.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des prestations dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires ;

4.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre-Commande.

#### **Article 5 - Monnaie de l'offre**

Les prix seront libellés en Francs CFA.

#### **Article 6 - Délai de validité des offres**

Les offres seront valables pour une période de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

### **2.3 - DEPOT DES OFFRES**

#### **Article 7 - Cachetage et marquage des offres**

Sous peine de rejet, les soumissionnaires placeront dans une enveloppe un (01) original et les six (06) copies marqués comme tels :

- (a) adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner, et
- (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner ;
- (c) Cette enveloppe devra être scellée et ne comporter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

#### **Article 8 - Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre d'invitation à soumissionner.



### **2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

#### **Article 9 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés**

La Commission de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à ladite ouverture des offres le 03/01/2019 à 14 heures précises au Ministère des Enseignements Secondaires.

#### **Article 10 - Vérification de la conformité et Comparaison des offres**

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

### **2.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

#### **Article 11 - Attribution de la Lettre-Commande**

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution du contrat au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante à l'issue de l'évaluation.

#### **Article 12 - Communiqué de l'attribution de la Lettre-Commande**

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat du contrat dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire ;
- b) L'objet de la consultation ;
- c) Le montant de la Lettre-Commande ;
- d) Le délai d'exécution.

#### **Article 13 - Signature de la Lettre-Commande**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, le contrat sera signé par le Maître d'Ouvrage et sera notifié au Cocontractant qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

## PIECE N° III MODELES D'ANNEXES

### 3.1. LETTRE DE SOUMISSION

Date : .....



### DEMANDE DE COTATION N°...../DC/MINESEC/ CIPM /2019 DU..... RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

A Madame le Ministre des Enseignements Secondaires  
Yaoundé,

Madame le Ministre,

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, proposons d'assurer le gardiennage du bâtiment « C » abritant les services centraux du MINESEC, la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP) et les Inspections de Pédagogie (Nlongkak et Carrefour EMIA), conformément à la Demande de Cotation susvisée, pour la somme de FCFA HTVA (en chiffres) ..... Soit (en lettres)..... Francs CFA Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée, et Toutes Taxes Comprises en (lettres) et en (chiffres) ..... Francs Toutes Taxes Comprises, soit FCFA TTC .....

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à réaliser les prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une Lettre-Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution de la Lettre-commande, constituera une Lettre-Commande nous obligeant réciproquement.

Veuillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération. /-

Le .....

Signature .....

Nom et qualité du signataire pour le compte du  
Candidat

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES DU MINESEC**  
**« DEMANDE DE COTATION N° 03/<sup>19</sup>/DC/MINESEC /CIPM /2019 DU 14/12/2018**  
**RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES. »**

**3.2. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

| N°                            | Désignation  | PU en chiffres | PU en lettres |
|-------------------------------|--|----------------|---------------|
| <b>SERVICE DE GARDIENNAGE</b> |  |                |               |
| 1                             | <b>Rez-de-chaussée du bâtiment C</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage du Rez-de-chaussée du bâtiment C, L'unité à ..... F CFA   |                |               |
| 2                             | <b>Guérites du bâtiment C</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage des Guérites du bâtiment C<br>L'unité à ..... F CFA  |                |               |
| 3                             | <b>Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique<br>L'unité à ..... F CFA                                    |                |               |
| 4                             | <b>Résidence du MINESEC</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage de la résidence du MINESEC<br>L'unité à ..... F CFA  |                |               |
| 5                             | <b>Résidence du SEESEN</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage de la résidence du SEESEN<br>L'unité à ..... F CFA  |                |               |
| 6                             | <b>Cabinet du Ministre (hall 9e étage)</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles au gardiennage du cabinet du Ministre.<br>L'unité à ..... F CFA  |                |               |
| 7                             | <b>Inspections de Pédagogie (Carrefour EMIA)</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage des Inspections de Pédagogie (Carrefour EMIA)<br>L'unité à ..... F CFA                                |                |               |
| 8                             | <b>Inspections de Pédagogie Nlongkak (échangeur simplifié)</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de gardiennage des Inspections de Pédagogie de Nlongkak (échangeur simplifié)<br>L'unité à ..... F CFA |                |               |
| 9                             | <b>Patrouille du bâtiment C</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (U) les prestations mensuelles de patrouille autour du bâtiment C<br>L'unité à ..... F CFA   |                |               |



**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES DU MINESEC**  
**« DEMANDE DE COTATION N°<sup>03/03</sup>/DC/MINESEC / CIPM /2019 DU <sup>14/12/19</sup> RELATIVE  
 AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
 SECONDAIRES. »**

**3.3. DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

| N°                            | Désignation   | Nbre de gardiens | Nbre de mois | QTE | PU | PRIX TOTAL |
|-------------------------------|---|------------------|--------------|-----|----|------------|
| <b>SERVICE DE GARDIENNAGE</b> |   |                  |              |     |    |            |
| 1                             | Rez-de-chaussée du bâtiment C                           | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 2                             | Guérites du bâtiment C                                  | 04               | 12           | 48  |    |            |
| 3                             | Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique                  | 04               | 12           | 48  |    |            |
| 4                             | Résidence du MINESEC                                    | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 5                             | Résidence du SEESEN                                     | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 6                             | Cabinet du Ministre (hall 9 <sup>e</sup> étage)         | 01               | 12           | 12  |    |            |
| 7                             | Inspections de Pédagogie (Carrefour EMIA)               | 01               | 12           | 12  |    |            |
| 8                             | Inspections de Pédagogie Nlongkak (échangeur simplifié) | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 9                             | Patrouille du bâtiment C                                | 02               | 12           | 24  |    |            |
| <b>MONTANT TOTAL HT</b>       |   |                  |              |     |    |            |
| TVA (19,25%)                  |   |                  |              |     |    |            |
| IR (2,2% ou 5,5%)             |   |                  |              |     |    |            |
| <b>MONTANT TTC</b>            |   |                  |              |     |    |            |
| <b>NET A MANDATER</b>         |   |                  |              |     |    |            |

Arrêté le présent devis à la somme de FCFA TTC, .....



### **3.4. LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES PAR LE MINFI**

#### **A. BANQUES**

1. Afriland First Bank (FIRST BANK), BP : 11 834 Yaoundé;
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP : 2 933 Douala ;
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), BP : 600 Douala ;
4. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP : 1 925 Douala ;
5. Citi Bank Cameroun (CITIGROUP) , BP : 4 571 Douala;
6. Commercial Bank-Cameroun (CBC) , BP : 4004 Douala ;
7. Ecobank Cameroun (ECOBANK) , BP : 582 Douala;
8. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) , BP : 6 578 Yaoundé;
9. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), BP : 300 Douala ;
10. Société Générale Cameroun (SGC), BP : 4042 Douala ;
11. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) , BP : 1 784 Douala ;
12. Union Bank of Cameroon PLC(UBC) , BP : 15 569 Douala;
13. United Bank for Africa (UBA) , BP : 2 088 Douala;
14. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP : 12 962 Yaoundé ;
15. Banque of Africa Cameroun (BOA Cameroun), BP: 4 593 Douala.

#### **B. COMPAGNIES D'ASSURANCES**

16. Activa Assurances, BP : 12 970 Douala ;
17. Assurance et Réassurance Africaine (AREA) SA, BP : 18 404 Douala ;
18. Atlantique Assurances, S.A, BP 2933 Douala ;
19. Beneficial General Insurance S.A, BP 2328 Douala ;
20. CPA S.A, BP 54, Douala ;
21. Nsia Assurances, 2759 Douala ;
22. SAAR S.A, BP 1011, Douala ;
23. Saham Assurances S.A, BP 11 315 Douala ;
24. Chanas Assurances, BP : 109 Douala ;
25. PRO ASSUR S.A, BP : 5963 Douala ;
26. Zenithe Insurance, BP: 1 130 Yaoundé.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET MATERIELLES  
-----  
SOUS DIRECTION DU BUDGET  
-----  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
MINISTRY OF SECONDARY  
EDUCATION  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DEPARTMENT OF FINANCIAL  
AND MATERIAL RESOURCES  
-----  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET  
-----  
SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS  
-----

PIECES N° IV  
PROJET DE LETTRE-COMMANDE

LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_\_ /LC/DC/MINESEC/CIPM /2019

PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION  
N° 03/19/DC/MINESEC/ CIPM /2019 DU... 14/12/2018

RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

MAITRE D'OUVRAGE : MINESEC

TITULAIRE :

NUMERO CONTRIBUABLE :

NUMERO REGISTRE DE COMMERCE :

NUMERO COMPTE :

ADRESSE :

BP :

TEL/ FAX:

OBJET : GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

MONTANT :

|                           |  |
|---------------------------|--|
| TOTAL HORS TAXES          |  |
| TVA (19, 25%)             |  |
| IR (2,2% ou 5,5%)         |  |
| <b>TOTAL TOUTES TAXES</b> |  |
| <b>NET A PAYER</b>        |  |

DELAI : Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois, de Janvier à Décembre 2019.

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINESEC - EXERCICE 2019

IMPUTATION : 53 25 334 03 390000 6188 411

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

ENREGISTREE LE :

ENTRE : L'Etat du Cameroun représenté par : Madame le Ministre des Enseignements Secondaires ci-après désignée : **LE MAITRE D'OUVRAGE**

D'UNE PART,

ET

L'ENTREPRISE : .....

NUMERO CONTRIBUABLE : .....

NUMERO REGISTRE DE COMMERCE : .....

NUMERO COMPTE : .....

ADRESSE : .....

BP : .....

TEL. : .....

FAX : .....

Représentée par : .....

Ci-après désignée : **LE COCONTRACTANT**



D'AUTRE PART,

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

# SOMMAIRE

TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

## CHAPITRE I : GENERALITES

ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES

ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENT

ARTICLE 6 - DELAI D'EXECUTION

ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT

ARTICLE 8 - COMMUNICATIONS

## CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT

ARTICLE 10 - DESCRIPTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 11 - RECEPTION

ARTICLE 12 - GARANTIE

## CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 13 - GENERALITES - PRIX

ARTICLE 14 - MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 15 - MODE DE PAIEMENT

ARTICLE 16 - REGIME FISCAL

ARTICLE 17 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT



## CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 18 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 19 - REGLEMENT DES LITIGES

ARTICLE 20 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 21 - VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

TITRE II : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV : DEVIS QUANTITAIF ET ESTIMATIF

## TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVE PARTICULIERES

### CHAPITRE I : GENERALITES

#### ARTICLE 1<sup>e</sup> - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande a pour objet le gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires pour le compte de l'Exercice budgétaire 2019.

#### ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande est passée après Avis de Consultation n°...../DC/MINESEC/CIPM /2019 du .....

#### ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- la soumission du Cocontractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Cahiers des Clauses Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus cités,
- le détail estimatif du bordereau des prix unitaires ;
- le bordereau descriptif et quantitatif.

#### ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités;
- 2- La loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;
- 3- Le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- 4- Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- 5- Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- 6- Le décret n°2012/267 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- 7- Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant l'organisation du gouvernement ;
- 8- Le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;
- 9- Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 10- L'arrêté n°073/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;
- 11- L'arrêté n°03/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés publics ;
- 12- La circulaire n°C005/LC/MINMAP/CAB/DU 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366/ du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics.
- 13- La circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et des Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;
- 14- Les textes régissant les corps de métiers ;
- 15- Les normes en vigueur.

#### ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENT

##### **5.1 ATTRIBUTIONS**

Pour l'attribution de la présente Lettre-Commande, il est précisé que :

- l'Autorité Contractante (AC) et Maître d'Ouvrage (MO) est le Ministre des Enseignements Secondaires. A ce titre, il est signataire de la Lettre-Commande et en assure le bon fonctionnement ;

- les attributions du Chef de Service sont dévolues au Directeur des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), ci-après désigné le **Chef de service** ;
- les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le Sous-directeur des Equipements et de la Maintenance au MINESEC, ci-après désigné l'**Ingénieur** ;
- L'autorité chargée des Marchés Publics placée à la tête de l'administration publique compétente dans le domaine des Marchés publics ;
- Le Cocontractant est \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ tel \_\_\_\_\_

### **5.2 NANTISSEMENT**

- L'autorité chargée de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses est **LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**;
- le responsable chargé du paiement est **LE PAYEUR SPECIALISE MINESEC/MINEDUB**;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente Lettre-Commande est **LE DIRECTEUR DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU MINESEC**.

### **ARTICLE 6 - DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois, Janvier-Décembre 2019

### **ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT**

Le Cocontractant fait élection de domicile à ..... B.P : ..... Tel : .....

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.



### **ARTICLE 8 - COMMUNICATION**

- Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre du présent contrat devront être faites aux adresses suivantes :
  - Dans le cas où le Cocontractant en est le destinataire : *Insérer l'adresse du Cocontractant*
  - Dans le cas où l'Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage en est le destinataire : Madame Le Ministre des Enseignements Secondaires avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de service et à l'ingénieur le cas échéant.
- Le Cocontractant adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Ouvrage, avec copie au Chef de service et à l'Ingénieur.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

### **ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT**

Le Cocontractant a pour mission d'assurer le gardiennage du bâtiment « C » abritant les services centraux du MINESEC, la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP) et les Inspections de Pédagogie (Nlongkak et Carrefour EMIA), comme décrit à l'article 10 ci-dessous, conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente Lettre-Commande.

### **ARTICLE 10- DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation, porteront sur le gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires, comme suit :

| N° | POSTE DE TRAVAIL  | NOMBRE DES GARDIENS |      |
|----|---|---------------------|------|
|    |   | JOUR                | NUIT |
| 1  | Rez-de-chaussée du bâtiment C                                   | 01                  | 01   |
| 2  | Guérite du bâtiment C : Portail arrière et avant bâtiment C     | 02                  | 02   |
| 3  | Résidence du MINESEC  | 02                  | 02   |
| 4  | Résidence du SEESEN   | 01                  | 01   |
| 5  | Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique                          | 01                  | 01   |
| 6  | Cabinet du Ministre   | 01                  | -    |
| 7  | Inspections de Pédagogie Nlongkak (« sis échangeur simplifié ») | 01                  | 01   |
| 8  | Inspections de Pédagogie Carrefour EMIA                         | -                   | 01   |
| 9  | Patrouille du bâtiment C  | 01                  | 01   |

|              |    |    |
|--------------|----|----|
| <b>TOTAL</b> | 10 | 10 |
|--------------|----|----|

De manière spécifique, il s'agira:

- ❖ De contrôler les accès ;
- ❖ D'identifier les visiteurs, usagers et techniciens non agents au MINESEC ;
- ❖ De fouiller à l'arrivée et au départ, les sacs de tous les techniciens effectuant les travaux dans les locaux et consigner les matériels et outils non indispensables aux travaux à faire ;
- ❖ De contrôler et réguler les mouvements des personnes et des biens ;
- ❖ De faire respecter les horaires de visite fixés ;
- ❖ D'empêcher la sortie non justifiée du matériel du ministère en fouillant éventuellement les suspects ;
- ❖ D'empêcher tout commerce non autorisé dans le Ministère ;
- ❖ D'opérer des contrôles de routine toutes les deux heures (intérieur et extérieur des locaux, portes des bureaux, toilettes, halls et parkings etc.) visant à s'assurer que tout est dans l'ordre ;
- ❖ De signaler au Service de la maintenance de la DRFM toute anomalie observée pour la prise des mesures appropriées.

A cet effet, le Cocontractant mettra à disposition un minimum de vingt (20) gardiens.

#### ARTICLE 11- RECEPTION

Pour éviter toute contestation, le Cocontractant est tenu de demander la réception par lettre recommandée ou message porté contre décharge adressé au Maître d'Ouvrage.

La réception sera effectuée, sur la demande du Cocontractant par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception, par une Commission composée ainsi qu'il suit :

- **Président :**
  - Le Ministre des Enseignements Secondaires ou son représentant ;
- **Membres :**
  - Le Directeur des Ressources Financières et Matérielles ou son représentant ;
  - Le Cocontractant ou son représentant ;
  - L'Agent chargé des opérations de comptabilité matières au Cabinet MINESEC ;
- **Rapporteur :**
  - Le Sous-directeur des Equipements et de la Maintenance au MINESEC/
- **Observateur :**
  - Un représentant du MINMAP



Cette Commission vérifiera la qualité et la conformité des prestations par rapport aux caractéristiques définies dans le Descriptif Technique et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité, le Cocontractant sera payé pour les prestations réellement effectuées.

En cas de conformité, la Commission prononcera la réception.

Il sera alors dressé un procès verbal de réception signé par tous les membres de la Commission.

#### ARTICLE 12 - GARANTIE

S'agissant des prestations de cette nature, il ne sera pas opéré de retenue de garantie.

Toutefois, le Cocontractant devra présenter une police d'assurance Responsabilité civile Chef d'entreprise en cours de validité.

### **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

#### ARTICLE 13 - GENERALITES - PRIX

Le Cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre-Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les prestations, frais, faux frais et aléas, et sont entendus Toutes Taxes Comprises.

## ARTICLE 14 - MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

Le montant total de la présente Lettre-Commande s'élève à la somme de: .....  
 Francs CFA Toutes Taxes Comprises, conformément à l'extrait du devis estimatif détaillé ci-après :

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>MONTANT HTVA</b>   |  |
| T.V.A. 19,25% HTVA    |  |
| I.R. 2,2 ou 5,5% HTVA |  |
| <b>MONTANT TTC</b>    |  |
| <b>NET À PAYER</b>    |  |



## ARTICLE 15 – MODE DE PAIEMENT

- Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente Lettre-Commande par crédit au compte ci-après Ouvert au nom des Etablissements..... à la (banque) agence de .....

| CODE BANQUE | CODE GUICHET | N° DE COMPTE | CLE (RIB) |
|-------------|--------------|--------------|-----------|
|             |              |              |           |

- Le Cocontractant peut solliciter des paiements trimestriels sur la base des décomptes et des rapports d'activités approuvés.

## ARTICLE 16- REGIME FISCAL

La présente Lettre-Commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur en République du Cameroun.

## ARTICLE 17 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (7) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins et aux frais du Cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

### ARTICLE 18 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

Vingt (20) exemplaires originaux de la présente Lettre-commande seront édités et diffusés par les soins et aux frais des services du Maître d'Ouvrage et transmis à ce dernier pour signature.

### ARTICLE 19 - REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable.

Au cas où celui-ci n'est pas possible, tout différend découlant de l'exécution de la présente Lettre-Commande sera définitivement tranché par les Tribunaux Administratifs compétents du Cameroun

### ARTICLE 20 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions, termes et formes prévus par la réglementation en vigueur.

### ARTICLE 21 - VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Cocontractant par le MINESEC.

## TITRE II : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation, portent sur le gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires, comme suit :

| N°           | POSTE DE TRAVAIL  | NOMBRE DES GARDIENS |           |
|--------------|---|---------------------|-----------|
|              |   | JOUR                | NUIT      |
| 1            | Rez-de-chaussée du bâtiment C                                 | 01                  | 01        |
| 2            | Guérite du bâtiment C : Portail arrière et avant bâtiment C   | 02                  | 02        |
| 3            | Résidence du MINESEC  | 02                  | 02        |
| 4            | Résidence du SEESEN   | 01                  | 01        |
| 5            | Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique                        | 01                  | 01        |
| 6            | Cabinet du Ministre   | 01                  | -         |
| 7            | Inspections de Pédagogie Nlongkak « sis échangeur simplifié » | 01                  | 01        |
| 8            | Inspections de Pédagogie Carrefour EMIA                       | -                   | 01        |
| 9            | Patrouille du bâtiment C                                      | 01                  | 01        |
| <b>TOTAL</b> |   | <b>10</b>           | <b>10</b> |

De manière spécifique, il s'agira:

- ❖ De contrôler les accès ;
- ❖ D'identifier les visiteurs, usagers et techniciens non agents au MINESEC ;
- ❖ De fouiller à l'arrivée et au départ, les sacs de tous les techniciens effectuant les travaux dans les locaux et consigner les matériels et outils non indispensables aux travaux à faire ;
- ❖ De contrôler et réguler les mouvements des personnes et des biens ;
- ❖ De faire respecter les horaires de visite fixés ;
- ❖ D'empêcher la sortie non justifiée du matériel du ministère en fouillant éventuellement les suspects ;
- ❖ D'empêcher tout commerce non autorisé dans le Ministère ;
- ❖ D'opérer des contrôles de routine toutes les deux heures (intérieur et extérieur des locaux, portes des bureaux, toilettes, halls et parkings etc.) visant à s'assurer que tout est dans l'ordre ;
- ❖ De signaler au Service de la maintenance de la DRFM toute anomalie observée pour la prise des mesures appropriées.

A cet effet, le prestataire mettra à disposition un minimum de vingt (20) gardiens.



### TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

| N°                            | Désignation   | PU en chiffres | PU en lettres |
|-------------------------------|---|----------------|---------------|
| <b>SERVICE DE GARDIENNAGE</b> |   |                |               |
| 1                             | <b>Rez-de-chaussée du bâtiment C</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage du Rez-de-chaussée du bâtiment C,<br>L'unité à .....F CFA  |                |               |
| 2                             | <b>Guérites du bâtiment C</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage des Guérites du bâtiment C<br>L'unité à .....F CFA  |                |               |
| 3                             | <b>Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique<br>L'unité à .....F CFA                                    |                |               |
| 4                             | <b>Résidence du MINESEC</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles au gardiennage de la résidence du MINESEC<br>L'unité à .....F CFA  |                |               |
| 5                             | <b>Résidence du SEESEN</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage de la résidence du SEESEN<br>L'unité à .....F CFA  |                |               |
| 6                             | <b>Cabinet du Ministre (hall 9e étage)</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage du cabinet du Ministre<br>L'unité à .....F CFA   |                |               |
| 7                             | <b>Inspections de Pédagogie (Carrefour EMIA)</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage des Inspections de Pédagogie (Carrefour EMIA)<br>L'unité à .....F CFA                                |                |               |
| 8                             | <b>Inspections de Pédagogie Nlongkak (échangeur simplifié)</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de gardiennage des Inspections de Pédagogie de Nlongkak (échangeur simplifié)<br>L'unité à .....F CFA |                |               |
| 9                             | <b>Patrouille du bâtiment C</b><br>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'unité (J) les prestations mensuelles de patrouille autour du bâtiment C<br>L'unité à .....F CFA   |                |               |



## TITRE IV : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

| N°                            | Désignation   | Nbre de gardiens | Nbre de mois | QTE | PU | PRIX TOTAL |
|-------------------------------|---|------------------|--------------|-----|----|------------|
| <b>SERVICE DE GARDIENNAGE</b> |   |                  |              |     |    |            |
| 1                             | Rez-de-chaussée du bâtiment C                           | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 2                             | Guérites du bâtiment C                                  | 04               | 12           | 48  |    |            |
| 3                             | Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique                  | 04               | 12           | 48  |    |            |
| 4                             | Résidence du MINESEC                                    | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 5                             | Résidence du SEESEN                                     | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 6                             | Cabinet du Ministre (hall 9 <sup>e</sup> étage)         | 01               | 12           | 12  |    |            |
| 7                             | Inspections de Pédagogie (Carrefour EMIA)               | 01               | 12           | 12  |    |            |
| 8                             | Inspections de Pédagogie Nlongkak (échangeur simplifié) | 02               | 12           | 24  |    |            |
| 9                             | Patrouille du bâtiment C                                | 02               | 12           | 24  |    |            |
| MONTANT TOTAL HT              |   |                  |              |     |    |            |
| TVA (19,25%)                  |   |                  |              |     |    |            |
| IR (2,2% ou 5,5%)             |   |                  |              |     |    |            |
| MONTANT TTC                   |   |                  |              |     |    |            |
| NET A MANDATER                |   |                  |              |     |    |            |

Arrêté le présent devis à la somme de F CFA TTC.....



**PAGE \_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE**  
N°...../LC/DC/MINESEC / CIPM /2019 du .....  
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°..../DC/MINESEC/CIPM/2019 DU .....2019  
AVEC L'ENTREPRISE : (*Raison sociale et adresse du  
COCONTRACTANT*).....  
**POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**  
**MAITRE D'OUVRAGE : MINESEC**

**MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE**

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <i>MONTANT HTVA</i>          |  |
| <i>T.V.A. 19,25% HTVA</i>    |  |
| <i>I.R. 2,2 ou 5,5% HTVA</i> |  |
| <i>MONTANT TTC</i>           |  |
| <i>NET À PAYER</i>           |  |

**DELAI D'EXECUTION :** Le délai maximal d'exécution est de **douze (12) mois**, de Janvier à Décembre 2019.

Lue et acceptée par le Cocontractant

Yaoundé, le .....

Signée par le Maître d'Ouvrage,



Yaoundé, le .....

Enregistrement

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

DEMANDE DE COTATION N°...../DC/MINESEC/ CIPM /2019 DU .....



**POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

**Commission Interne de Passation des Marchés du MINESEC**

| PIECE N°             | DESIGNATION   | OUI | NON |
|----------------------|---|-----|-----|
|                      |   |     |     |
|                      | PIECES ADMINISTRATIVES  |     |     |
| A.1                  | Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;  |     |     |
| A.2                  | Une Attestation pour soumission (APS) délivrée par la CNPS, en cours de validité et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;  |     |     |
| A.3                  | Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort ;   |     |     |
| A.4                  | Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances suivant les critères de la COBAC dont la liste est jointe en annexe ;  |     |     |
| A.5                  | Une quittance attestant le paiement des frais d'achat du Dossier de consultation, d'un montant de F CFA 50 000 (Cinquante mille Francs CFA) ;   |     |     |
| A.6                  | Attestation de Non Redevance en cours de validité ; délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort ;  |     |     |
| A.7                  | Copie certifiée conforme du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, en cours de validité ;  |     |     |
| A.8                  | Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en cours de validité ;   |     |     |
| A.9                  | Attestation et plan de localisation de l'entreprise signés du chef de centre des Impôts du ressort en cours de validité.  |     |     |
|                      | EVALUATION TECHNIQUE  |     |     |
| B.1                  | <b>SOUMISSION</b> : timbrée, datée et signée ;  |     |     |
| B.2                  | <b>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</b><br>Présentation des documents lisibles, paginés et dans l'ordre demandé dans la Consultation  |     |     |
| B.3                  | <b>REFERENCES DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES</b><br>Liste des références de l'entreprise dans les prestations similaires assorties des contrats ou le certificat de bonne exécution (1ère et dernière page de chaque contrat) et des P.V. de réception correspondants (minimum acceptable 02 marchés sur les 05 dernières années).   |     |     |
| B.4                  | <b>QUALITE DU PERSONNEL</b> (minimum acceptable) :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un chef d'équipe ayant au moins le niveau du B.E.P.C et avoir suivi une formation dans le domaine du gardiennage avec 03 ans d'expérience dans le domaine ;</li> <li>➤ Vingt (20) agents ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine ;</li> </ul> Les propositions du personnel doivent être impérativement accompagnées des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un curriculum vitae de chaque membre d'équipes, daté et signé par l'intéressé ;</li> <li>➤ Une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé (uniquement chef d'équipe) ;</li> <li>➤ Une définition des affectations proposées à chaque membre d'équipe.</li> </ul> <b>NB:</b> Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont versées dans le Dossier. |     |     |
| B.5                  | le projet de Lettre-Commande complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière   |     |     |
| TOTAL NOTE TECHNIQUE | CRITERES ELIMINATOIRES  |     |     |
| 1                    | Dossier administratif incomplet ;   |     |     |
| 2                    | Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;   |     |     |
| 3                    | Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;   |     |     |
| 4                    | Absence de l'agrément.  |     |     |

**MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES.**



DEMANDE DE COTATION N° 03/19/DC/MINESEC/CIPM /2019 du 14/12/2018  
**POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE  
 DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

Date limite de remise des offres.....

| N° | NOM DES SOUMISSIONNAIRES | ADRESSE | Conformité de l'offre |     | EXECUTION |      | PRIX TOTAL TTC | OBSERVATION |
|----|--------------------------|---------|-----------------------|-----|-----------|------|----------------|-------------|
|    |                          |         | OUI                   | NON | DELAI     | LIEU |                |             |
| 1  |                          |         |                       |     |           |      |                |             |
| 2  |                          |         |                       |     |           |      |                |             |
| 3  |                          |         |                       |     |           |      |                |             |
| 4  |                          |         |                       |     |           |      |                |             |
| 5  |                          |         |                       |     |           |      |                |             |

MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

NOM :

FONCTION

SIGNATURE



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Paix - Travail - Patrie

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
\*\*\*\*\*